



# Lettre du Centre régional d'information des Nations Unies

Bruxelles / Mars 2005 - n° 5

**Lors de la commémoration de l'attentat de Madrid, le Secrétaire général, Kofi Annan, propose une stratégie mondiale pour lutter contre le terrorisme**



Le Secrétaire général a présenté cinq éléments qui constituent les grands axes d'une stratégie pour lutter contre le terrorisme à l'échelle mondiale et qui engage les États Membres à suspendre les débats politiques sur le « terrorisme d'Etat » et le « droit de résister à l'occupation » afin de conclure au plus vite une convention prohibant le terrorisme sous toutes ses formes.

**Editorial** par Hassen Fodha, Directeur du RUNIC

*En attendant la publication du rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire, prévue pour le 21 mars, journée mondiale contre la discrimination raciale, Kofi Annan a présenté la stratégie mondiale préconisée par l'ONU pour lutter contre le terrorisme. Cette stratégie globale a été dévoilée lors d'un [discours](#) prononcé au [Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité](#) organisé à Madrid en hommage aux victimes des attentats perpétrés l'an dernier, le 11 mars, dans la gare ferroviaire. Le Secrétaire général a prié tous les États membres d'étudier la proposition des auteurs du Rapport du Comité d'experts sur la définition du terrorisme et adopter la Convention générale contre le terrorisme lors de la prochaine session.*

*S'agissant également du Sommet de septembre et de sa préparation, la Vice-secrétaire générale Louise Fréchette a fait valoir devant le Parlement européen que l'événement était l'occasion pour les dirigeants du monde de prendre d'importantes décisions : le succès est possible si les promesses à long terme sont remplies. De passage à Bruxelles et en particulier au Centre régional d'information où nous avons eu le plaisir de l'accueillir, la Vice-secrétaire générale a pu développer plus avant ses idées pour mettre notamment l'accent sur la réforme des institutions, au centre de l'agenda du Sommet.*

*La protection des enfants dans les conflits armés a aussi fait l'objet de propositions du Secrétaire général au Conseil de sécurité, visant la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de communication de l'information. Pour le Représentant spécial pour les enfants et les conflits armés, M. Olara Otunnu, ce rapport marque l'avènement d'une 'ère nouvelle' dans la protection des enfants ; il marque 'le point culminant d'un processus de construction qui a pris plusieurs années', en vue du passage du travail normatif à l'exécution.*

*Autant de propositions, autant d'étapes vers le Sommet de septembre et sur le chemin, la prochaine, essentielle, la présentation par le Secrétaire général de son rapport tant attendu. Mais de mois en mois, le processus d'élaboration et de proposition prend forme et s'échafaude.*

Il a aussi rappelé que la défense des droits de l'homme était au premier rang de ce combat.

Lors d'un discours prononcé au Sommet international sur la démocratie, le terrorisme et la sécurité organisé en hommage aux victimes des attentats perpétrés l'an dernier dans la gare ferroviaire, le Secrétaire général a exhorté les États Membres à adopter « une approche commune pour combattre le terrorisme », à rechercher « une concordance de vues sur la nature de la menace » et à surmonter « les dissensions et les attermoiements dans les négociations portant sur la définition de la notion de terrorisme, qui depuis trop longtemps affaiblissaient l'autorité morale de l'Organisation ».

La stratégie proposée comporte cinq volets, qu'il appelle les « cinq D », à savoir décourager les groupes de mécontents de choisir le terrorisme comme tactique pour atteindre leurs objectifs; dénier aux terroristes les moyens de mener à bien leurs attaques; dissuader les États de soutenir les terroristes; développer la capacité des États de prévenir le terrorisme; défendre les droits de l'homme dans la lutte contre le terrorisme.

[Lire la suite...](#)



Devant le Parlement européen, la Vice-secrétaire générale Louise Fréchette fait valoir que le Sommet de septembre est l'occasion pour les dirigeants du monde de prendre d'importantes décisions : le succès est possible si les promesses à long terme sont remplies.

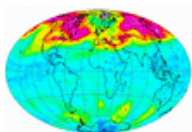
S'adressant à la Commission des affaires étrangères du Parlement Européen à Strasbourg, le 23 février dernier, la Vice-secrétaire générale Louise Fréchette a souligné que le Sommet de septembre doit éviter les bilans rituels et la réitération des promesses habituelles. L'événement doit être l'occasion pour les dirigeants du monde de prendre d'importantes décisions, d'évaluer les progrès réalisés et de savoir où nous avons échoué en mettant en œuvre la Déclaration du Millénaire adoptée il y a 5 ans. [Lire la suite...](#)

**« La réforme des institutions sera à l'agenda du sommet de septembre: celle du Conseil de Sécurité sera importante mais elle ne sera pas seule à l'ordre du jour », souligne la Vice-secrétaire générale**

*« M. Annan va essentiellement proposer aux Etats membres une série de recommandations en matière de concepts, de politiques, de principes. Il s'agit notamment de mettre en place de nouveaux mécanismes intergouvernementaux pour les opérations de « peace building ». Il va aussi recommander des mesures de développement pour accélérer la mise en œuvre des objectifs du Millénaire. », entretien avec Véronique Kiesel pour Le Soir, le 2 mars 2005. [Lire la suite...](#)*

## L'essentiel

### Entrée en vigueur le 16 février du Protocole de Kyoto sur le changement climatique



Le Protocole de Kyoto, qui « fournit un véritable cadre mondial » pour lutter contre le changement climatique en réduisant les émissions de gaz carbonique, d'après le Secrétaire général, est juridiquement contraignant depuis le 16 février pour les Etats parties – dont le nombre s'accroît rapidement. [Plus d'info...](#)



‘Un grand pas pour affronter le changement climatique’, affirme Kofi Annan. [Pour en savoir davantage...](#)

‘Dépasser les objectifs du Protocole de Kyoto’, exhorte le Directeur du PNUE... [Pour en savoir davantage...](#)

### Déclaration de Mascate sur le cadre architectural du tourisme durable



La Conférence internationale de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) sur le cadre architectural du tourisme durable, a achevé ses travaux à Mascate (Oman) le 8 février en adoptant une déclaration qui reconnaît le rôle positif que le tourisme peut potentiellement jouer dans la protection et la conservation du patrimoine naturel et culturel. Ensemble cohérent d'orientations et de principes directeurs qui apporteraient un nouvel élan à la poursuite de l'objectif collectif qui est de favoriser le tourisme durable, elle invite les gouvernements, les autorités touristiques et le secteur privé du tourisme à faire en sorte que le tourisme ait un impact positif sur les régions construites. [Pour en savoir davantage...](#)

## Nominations

### Pierre Schori, de la Suède, nommé à la tête de la Mission en Côte d'Ivoire



Le Secrétaire général a informé le 28 février les membres du Conseil de Sécurité, de son intention de nommer de l'ancien Représentant permanent à l'ONU de la Suède, Pierre Schori, pour remplacer Albert Tévoédjrè à la tête de l'Opération de l'ONU en Côte d'Ivoire (ONUCI).

[Pour plus d'info...](#)

### Supachai Panitchpakdi,

### l'actuel président de l'OMC pressenti pour diriger la CNUCED



Le Secrétaire général de l'ONU a proposé le 28 février l'actuel directeur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), au poste de Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), espérant que cela renforcerait l'attention sur la cause des pays en développement. Si sa nomination était confirmée par l'Assemblée générale, Supachai Panitchpakdi occuperait ces fonctions pour un mandat de quatre ans, à commencer du 1er septembre 2005. [Pour plus d'info...](#)

## Entretien



« **Les enfants attendent** », souligne Olara Otunnu devant le Conseil de Sécurité, défendant le 23 février devant le Conseil de sécurité l'avènement d'une « ère nouvelle » dans la protection des enfants et en appelant le conseil à passer du travail normatif à l'exécution.

Le dernier [rapport](#) du Secrétaire général sur les enfants et les conflits armés « est le point culminant d'un processus de construction qui a pris plusieurs années », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général pour les enfants et les conflits armés, lors d'une séance publique du Conseil consacré à ce thème.

A l'occasion d'une conférence de presse à l'occasion de la présentation du rapport. Olara Otunnu s'était déjà fait l'avocat d'une nouvelle « ère de la mise en œuvre » que devait ouvrir le rapport, en présentant « les éléments d'un régime sérieux, formel et structuré pour assurer la protection des enfants qui sont brutalisés dans de nombreuses situations de conflits ». [Pour plus d'info...](#)

Le Représentant spécial a attiré l'attention du Conseil sur les trois éléments fondamentaux de ce processus, à savoir l'établissement systématique d'une liste des parties qui recrutent ou utilisent des enfants dans des situations de conflits armés, l'imposition de mesures concrètes et ciblées contre eux, et la création d'un mécanisme de surveillance et de la communication de l'information.

Olara Otunnu a, en conséquence, invité le conseil à créer un comité pour examiner et surveiller le respect des mesures concrètes et ciblées. Le Conseil devrait aussi demander aux parties inscrites sur la liste de préparer, dans les six mois, un plan d'action assorti d'un calendrier pour mettre fin aux violations graves. Le conseil devrait enfin approuver le mécanisme de surveillance et de communication de l'information.

[Pour en savoir davantage...](#)

[Page spéciale du site de l'ONU consacrée aux enfants dans les conflits armés](#)

# Agenda

- Genève, 7-25 mars :

**Comité pour l'élimination de la discrimination raciale**, soixante-sixième session. [résolution 2106A (XX) de l'Assemblée générale]

- New-York, 14 mars-1er avril :

**Commission du développement durable**, treizième session.[décision 1993/207 du Conseil économique et social]

- Genève, 7-11 mars :

**Groupe consultatif du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la Décennie internationale des populations autochtones** [résolution 48/163 de l'Assemblée générale]

- Vienne, 8-17 mars :

**Commission des stupéfiants**, quarante-huitième session.

*En mars également...*

08	<a href="#">Journée internationale de la femme</a>
21	<a href="#">Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale</a>
22	<a href="#">Journée mondiale de l'eau</a>
23	<a href="#">Journée mondiale de la météo</a>

## Du côté du RUNIC

Vendredi 25 février , **Visite de la Vice-secrétaire générale, Mme Louis Fréchette**, au Centre régional et session de travail sur les opérations du Centre et la communication, interviews de la Vice-secrétaire générale aux médias européens

Mercredi 2 mars, Présentation du Directeur du Centre au **Séminaire sur la communication en temps de conflit armé, Université de Nice-Sophia Antipolis**.

Jeudi 3 et vendredi 4 mars, Participation du Responsable de la communication à la **Réunion annuelle du Responsable de la communication du Comité d'aide au développement de l'OCDE**, Paris.

Lundi 21 mars, Participation du Directeur du Centre au **Séminaire intitulé 'L'Union européenne et l'ONU : mettre en œuvre un multilatéralisme efficace' Institut d'Etudes de Sécurité de l'Union européenne (IES-UE)**, Paris.

## Du côté de nos partenaires

« Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du développement Durable » -

Lundi 7 Mars 2005

l'UNESCO et U Marinu, le CPIE Bastia Golo Méditerranée assureront à Paris le lancement des manifestations de "Mer en fête 2005" le 7 mars. Ce sera également l'occasion de présenter les objectifs et les enjeux de la "Décennie des Nations Unies pour l'Éducation en vue du Développement Durable".

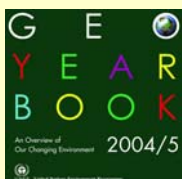
[Pour plus d'info...](#)

Mercredi 30 mars 2005

Rencontre-débat avec Monsieur Brice Lalonde, ancien ministre, maire de St Briac sur Mer, sur le thème « Où va l'écologie? », Comité 21, Paris, de 8h30 à 10h. [Pour plus d'info...](#)

## Publications ONU

**GEO Annuaire 2004-2005**  
Numéro de vente: 05.III.D.11  
ISBN: 9280725599  
Publié par le PNUE  
(en anglais et en espagnol)



[Pour plus d'info...](#)

## Autres publications

*Accord européen relatif au Transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN) 2005 Vols.I&II*  
Numéro de vente: 04.VIII.2  
ISBN: 9212390943  
(en anglais)



## Contact

Visitez notre site internet: <http://www.runic-europe.org>

Centre régional d'information pour l'Europe occidentale  
Residence Palace  
Rue de la Loi 155  
1040 Bruxelles, Belgique  
Tel.: +32 (0)2 788 8484  
Fax: +32 (0)2 788 8485  
E-mail: [info@runic-europe.org](mailto:info@runic-europe.org)

Directeur du Centre : **Hassen Fodha**  
Responsable de la publication : **Jean-Pierre Bugada**  
Rédaction : **Geneviève Debekker, Julie Gaston, Fabienne Robert**